



CAP Fleuriste

Au 01.09.2023 le numéro RNCP est le 31293

Présentation générale

- **Le titulaire de ce CAP, diplôme de niveau 3**, exerce en magasin spécialisé, en rayon fleuristerie d'une grande surface ou d'une jardinerie. Il assure l'entretien des végétaux en magasin et réalisation les compositions éventuellement nécessaires à la mise en valeur des végétaux (bouquets, compositions, ...). Il assure également le conseil et la vente auprès des clients du magasin.
- **Conditions d'accès à la formation** : avoir un niveau 3^{ème} et avoir un contrat d'apprentissage (hormis pour la voie scolaire où 12 à 15 semaines de stage seront à réaliser).
- **Validation** : Apprentissage et formation continue : l'évaluation certificative s'effectue soit en épreuves terminales soit en contrôle en cours de formation (CCF) selon établissement.
- **Rémunération** dans le cadre de la formation par apprentissage : sur la base d'un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de la qualification.



Poursuite d'études

- BP Fleuriste
- Brevet Technique des métiers Fleuriste

Insertion professionnelle

- Salarié(e) fleuriste

Établissements proposant cette formation

- **CFPPA Campus Montravel (42)** - Villars • 04 77 91 11 12
- **CFPPA - Marmilhat (63)** - Lempdes • 04 73 91 63 04

- Scolaire
- Apprentissage
- Formation continue

